



## Accident avec alcoolemie (non recidive)

Par **monsieurjg**, le **10/05/2009** à **12:57**

Bonjour,  
Ce week-end, j'ai eu un accident à l'intérieur d'une enceinte militaire. Je conduisais sous alcoolémie (1,8 g/l). L'accident n'est que matériel : mon véhicule.  
Qu'est-ce que je risque ?  
J'ai bientôt 5 ans de permis (et 4 points). Le fait d'être dans une enceinte militaire est-ce privé ou public ?  
Merci.

Par **Tisuisse**, le **10/05/2009** à **14:00**

Bonjour,  
Comment se fait-il que vous vous trouviez dans une enceinte militaire ? Etes-vous militaire et étiez-vous en mission ? L'enceinte militaire est-elle gardée ? ou ouverte à qui veut bien y venir ? Étiez-vous au volant de votre voiture ou d'un véhicule militaire ?  
Comment s'avez-vous que vous aviez 1,8 g/l ? par litre d'air expiré (vous avez soufflé dans un éthylotest) ou par litre de sang (vous avez subi une prise de sang) ?  
Comment se fait-il, qu'à bientôt 5 ans de permis, vous n'avez plus que 4 points ? A quand remonte votre dernier stage ?  
Merci de répondre à chacune des questions (cliquez en bas et à droite sur REPONDRE).  
A bientôt.

Par **monsieurjg**, le **11/05/2009** à **15:02**

je suis militaire depuis plus de 4 ans  
je n'étais pas en mission, c'est avec mon véhicule personnel  
l'enceinte militaire est gardée et étais fermé donc je ne pouvais pas sortir  
j'ai subi une prise de sang (1,8g/l)  
j'ai eu deux retraits de points pendant ma période probatoire (2 points et 1 point), et j'en ai récupéré qu'un  
je n'ai pas fait de stage pour en

recupérerrnrnen plus de cela, j'ai une plainte pour altercation avec un superieur, une plainte pour degradation militaire (un mur), et un outrage a agent dans l'enervement je ne me suis pa controlérnrnmon casier judiciaire est vierge, premiere fois pour alcoolemiernjamais de retrait ni de suspension de permis